

RE2020

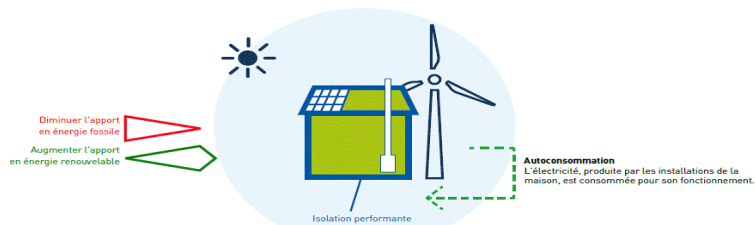
Michel Hueber
Chef du pôle Construction et Bâtiments Durables
DREAL GE

Objectifs de la RE2020:

RT 2012 : Généralisation des bâtiments basse consommation (Grenelle I)

RE 2020 :

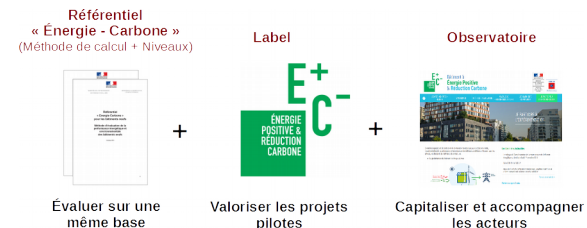
- Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015)
 - Loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN 2018)
- Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et la baisse des consommations des bâtiments neufs
 - Réduire l'impact environnemental des bâtiments neufs,
 - S'adapter aux changements climatiques et garantir le confort d'été des occupants
 - Assurer la bonne qualité d'air intérieur des logements



Ambitions de la RE2020

- Réduire de 30 à 40% les émissions de gaz à effet de serre de la construction par rapport à aujourd'hui
- Sobriété énergétique
 - Renforcer le Bbio (30%) par rapport à la RT 2012
- Privilégier les énergies les moins carbonées et sortir des énergies fossiles
 - Maisons individuelles en 2022
 - Logements collectifs en 2025
- Systématiser la chaleur renouvelable et les modes de chauffages électriques performants
 - Sortir du vecteur gaz dès 2022 en MI et dès 2025 en LC
 - Sortir de l'effet joule en 2022 (hors appoint)

Processus d'élaboration de la RE2020



Expérimentation E+C-

(1400 bâtiments au 12/05/21)

- Introduction de l'ACV
- Faire monter en compétences
- Retours d'expérience

16 groupes d'expertise

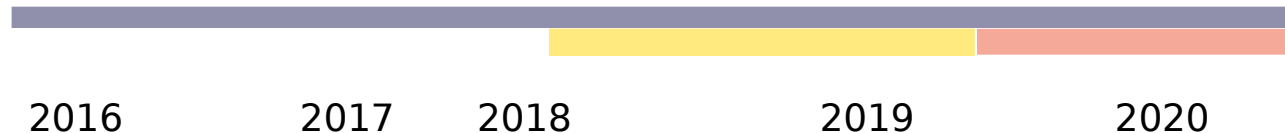
4 groupes de concertation

- Méthode de calcul
- Production des données
- Indicateurs et exigences
- Outils d'accompagnement

GT Modélisateur

Concertation avec les acteurs (CSCEE)

- Choix des indicateurs
- Ajustements de la méthodologie
- Définition des niveaux d'exigences



Calendrier d'application et de publication

Exigences et méthode

Décret exigences
et méthode

Arrêté

Maisons
individuelles

Logements
collectifs

Exigences et méthode

Arrêté exigences
modificatif

Bureaux,
enseignement
primaire et
secondaire

Données environnementales

Décret déclaration

Arrêté déclaration

Arrêté vérification

Produits de construction
et de décoration,
équipements électriques,
électroniques et de génie
climatique

Attestations

Décret attestation

Arrêté attestation

Publication :

2nd semestre 2021

Entrée en vigueur :

1^{er} janvier 2022

Exigences

Arrêté modificatif
exigences

Autres typologies
tertiaire, const^o
temporaires et
extensions/const^o
de petite surface

Publication :

été 2022

Entrée en vigueur :

À partir du 1^{er}
janvier 2023

Publication :

été 2021

Entrée en vigueur :

1^{er} janvier 2022

Publication :

2nd semestre 2021

Entrée en vigueur :

1^{er} juillet 2022

Publication :

2nd semestre 2021

Entrée en vigueur :

1^{er} janvier 2022

Calendrier d'application

- décret RE 2020 n°2021-1004 JO 31/07/21
- Arrêté du 4 août 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation

A compter du 1er janvier 2022

- Bâtiment à usage d'habitation (MI, LC)

A compter du 1er juillet 2022

- Bâtiments de bureaux,
- Bâtiments d'enseignement primaire et secondaire,

A compter du 1er janvier 2023

- Constructions provisoires
- Extension selon surface (mêmes usages)
- Autres typologies tertiaire

dispositif d'accompagnement des acteurs

en bref : « quels outils, quelles formations ? »

publié le 9 septembre 2021

+ PARTAGER



Afin d'accompagner les professionnels du bâtiment dans l'appropriation et la mise en œuvre de la future réglementation environnementale RE2020, un dispositif d'accompagnement des acteurs, initié dès 2020, a été mis en place avec l'aide des acteurs du secteur de la construction et d'organismes partenaires (ADEME, AICVF, Cerema, CSTB, Plan Bâtiment Durable) :

1/ Les outils d'accompagnement de la RE 2020

2/ Les Formations de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre

3/ Liens utiles

1 / Les Outils d'accompagnement de la RE 2020

Guide RE2020 DHUP / Cerema

- Guide généraliste détaillant les enjeux et le contenu technique de la RE2020.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'ouvrage.
- Disponible : [Guide RE2020 DHUP / Cerema](#).

Mallette pédagogique ADEME/AICVF

- Expose les grands principes de la RE2020, et détaille la méthode de calcul Energie, Carbone et Confort d'été. Structure en 4 modules - contenu très technique.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment les bureaux d'études et les architectes.
- Prochainement disponible sur <https://aicvf.org/>.

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - DPGF « type » - ADEME/AICVF

- Pour faciliter les calculs du lot Carbone. Mis à disposition pour une utilisation volontaire.
- Concerne 4 secteurs : maison individuelle, logement collectif, bureau, enseignement primaire et secondaire.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'œuvre.

Fiche décryptage RE2020 - Cerema

- Fiche synthétique pour décrypter les 3 grands principes de la RE2020, avec des propositions de leviers d'action.
- A destination de tous les acteurs de la construction.
- Disponible sur <https://www.cerema.fr/fr>

Dossier internet - Cerema

- Articles synthétiques sur la performance énergétique, la performance environnementale, les données environnementales et le confort d'été actualisés au fil de l'eau
- A destination de tous les acteurs de la construction
- Lien : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/RE2020>.

Webinaires RE2020 - Cerema

- Webinaires de présentation de la réglementation environnementale RE2020 :
- 25 mai 2021, par la DREAL PACA et le Cerema Méditerranée. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mise-oeuvre-re2020-webinaire-explications-techniques-du>
- 17 juin 2021, par le Cerema, le CD2E et la DREAL Hauts-de-France le 17 juin 2021. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/webinaire-re2020-enjeux-premieres-lecture-decryptage-du>
- 29 juin 2021, par le CEREMA. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/webinaire-re2020-evolutions-nouveautes-nouvelle>
- A venir webinaire : Evolutions et nouveautés de la nouvelle réglementation des bâtiments
- A destination des Collectivités, promoteurs, grands groupes, services déconcentrés du MTE

Guide d'accompagnement des Bureaux d'Etudes – ADEME/AICVF

- Mise à jour du guide RT2012 avec une actualisation du volet énergie et la création de deux volets : carbone et confort d'été.
- A destination des Bureaux d'études
- Prochainement disponible sur <https://aicvf.org/>.

« Construire ma maison avec la RE2020 » - ADEME